

## Le passe-jardins : réseau de jardins partagés et centre de ressources... *au service de la cohésion sociale, de l'écocitoyenneté*

### Contexte et objectifs visés

L'association Le PASSE-JARDINS est issue d'un mouvement national initié en 1998 par la Fondation de France sur le concept des jardins participatifs. Elle s'inscrit aujourd'hui dans la dynamique du réseau national le « Jardins dans tous ses états »

A travers l'accompagnement et la formation des porteur(e)s de projet de jardins partagés, l'animation de jardins, et l'animation d'un réseau régional des jardins partagés, le **passe-jardins a pour finalité** de :

- ✓ **cultiver partout et avec toutes et tous des utopies jardinières**, créatrices de liens coopératifs
  - L'action du passe-jardins s'appuie sur une démarche participative : chaque projet est écologiquement conçu, construit et cultivé collectivement avec les habitants.
  - Notre association regroupe des acteurs régionaux des jardins partagés autour des valeurs ayant pour objectif commun la création de jardins partagés par les habitants :
- ✓ **Le renforcement des liens sociaux**, là où les conditions d'existence ont contribué à distendre les mailles de la vie sociale, de l'entraide et du dialogue.
- ✓ Que les **citoyens sans aucune discrimination** culturelle, ethnique ou sociale, puissent **s'approprier leur cadre de vie** quotidien et l'enrichir.
- ✓ Donner un point **d'appui aux personnes en difficulté afin de retrouver utilité sociale et dignité**, en ayant la possibilité de participer à un travail productif, qu'il soit monétaire ou non.
- ✓ De **nouer des liens généreux** autant que respectueux avec la Terre et le monde vivant, et agir de façon responsable.
- ✓ Le plaisir de créer, de **goûter, de partager des nouvelles formes de liberté et d'autonomie**.

### Présentation résumée

Centre de ressources des jardins partagés, le passe-jardins propose

- **Des réunions mensuelles** d'information collective permettent d'appréhender le concept des jardins partagés, la démarche de création ; la faisabilité de votre projet, l'accompagnement proposé par l'association le passe-jardins
- **Des formations** : modules allant de l'intention de créer, de réaliser, de partager la vie du jardin jusqu'à la transmission de la démarche du jardinage collectif éco responsable.
- **Des Ateliers pratiques** de jardinage collectif éco-responsable : Compostage, paillage, lutte biologique... savoir-faire pour soigner et préserver le sol, l'eau, les plantes, les insectes, les oiseaux...
- **De l'animation** de jardins partagés : L'accompagnement du passe-jardins représente une étape pour des personnes ou des lieux qu'il touche. Il s'agit de travailler avec les partenaires institutionnels et les habitants pour tisser ensemble une nouvelle histoire collective.

**Thème : Cohésion Sociale**  
**Sous-thème : jardins collectifs**

**Mots-Clés**  
*Initiative citoyenne, écocitoyenneté, concertation, jardins, réseau*

**France/Rhône-Alpes /Rhône/ Association**

**Type de bénéficiaire**  
**Coût du projet**

- Montant total :
  - Fonds européens en % du total :
- Autres sources de financement :

**Dates du projet**  
Date de début : 1998  
Date de fin (*prévisionnelle*) :

**Le PASSE-JARDINS : réseau de jardins partagés et centre de ressources .... au service de la cohésion sociale, de l'écocitoyenneté**

Les **partenaires financiers du passe-jardins** sont La Ville de Lyon, La région Rhône-Alpes, Le Grand Lyon, Conseil Général de l'Isère

Le réseau des jardins partagés de Rhône-Alpes organise en 2012 et 2013 les ASSISES nomades des jardins partagés "Des assises pour rester debout !"

### Résultats

Le jardin partagé contribue à développer le lien et la cohésion sociale ainsi que l'éco-citoyenneté.

En valorisant l'autoproduction, les jardins collectifs et participatifs apportent une réponse d'autonomie dans un contexte de crise économique et d'appauvrissement de la population.

Ils participent à l'éducation populaire.

- 130 projets ont été créés depuis 2000
- 35 projets sont en cours d'étude et d'accompagnement en Rhône Alpes

### Points d'intérêts et Enseignements

- Les demandes de conseil et accompagnement émanent indistinctement des élus, techniciens ou habitants.
- La mise en œuvre nécessite une réelle co construction et une gouvernance spécifique associant élus, techniciens et habitants. La concertation est nécessaire tout au long du processus de création.
- Pour l'élu, il s'agit aussi de faire confiance aux habitants qui sont les acteurs principaux de la mise en œuvre et de la gestion du jardin : il s'agit aussi de porter le projet et de traiter les éventuelles résistances qui peuvent émerger sur les « bidonvilles verts ».
- La collectivité peut éventuellement mettre un terrain à disposition mais ce n'est pas une condition indispensable.

#### **Pour en savoir plus :**

#### **Personne à contacter:**

Nom du contact : Catherine CREUZE

E-mail : [contact@lepassejardins.fr](mailto:contact@lepassejardins.fr)

[Site internet du projet](#)

<http://lepassejardins.fr/spip.php?rubrique4>

<http://jardins-partages.org/>

**Rédacteur de la fiche :e-mail**

**Date de rédaction :**

**Dernière mise à jour :**

